



## APPEL A PROJETS 2018 : « Caisnes à savon extraordinaires »

### *Une 11<sup>e</sup> édition festive et créative*

Dans le cadre de la 11<sup>ème</sup> édition de « **Ensemble avec les personnes Extraordinaires** » les 3, 4 et 5 mai 2018, la Direction Générale de l'Action Sociale a le plaisir de vous faire parvenir le présent appel à projets susceptibles d'obtenir un subside de l'ASBL Vers la Vie.

Parmi les multiples actions menées par la Province de Hainaut en faveur des personnes porteuses de handicap, les **Journées Ensemble avec les personnes Extraordinaires** ont pour objectif de sensibiliser au handicap afin de favoriser l'intégration, voire l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société actuelle. Ceci comprend également une représentativité équitable des personnes en situation de handicap au sein de notre société, à tous niveaux.

### **Public-cible**

Cet appel à projets est destiné à toutes les institutions spécialisées organisées par le pouvoir provincial (accueil, hébergement, enseignement spécialisé, aide en milieu de vie) ainsi qu'aux institutions et services actifs dans le secteur du handicap sur le territoire du Hainaut.

### **Objet du projet**

#### **« Caisnes à savon extraordinaires ! »**

La 11<sup>e</sup> édition de l'événement « **Ensemble avec les personnes Extraordinaires** » sera comme lors de son 10<sup>e</sup> anniversaire, une grande fête pour tous les citoyens.

Objectif cette année pour les candidats : créer et construire « une caisse à savon extraordinaire »

Ceux-ci effectueront leur première apparition publique lors des **Journées Ensemble Avec les Personnes Extraordinaires**, le samedi 5 mai 2018.

**Il ne s'agit pas d'une épreuve de vitesse, mais d'un événement folklorique.**

Afin de rentrer dans le cadre de cet appel à projets, il sera nécessaire de respecter les contraintes ci-dessous :

- ✓ Etre disponible pour le défilé du samedi 5 mai à Marcinelle, 2 défilés seront organisés, ainsi qu'une légère descente (20m) balisée, les caisses seront exposées sur le site entre les défilés.
- ✓ La participation de personnes extraordinaires à la création et aux défilés est obligatoire
- ✓ Pour la descente le pilote devra avoir minimum 10 ans et être accompagné par un adulte
- ✓ **. Un contrôle technique vérifiera le respect des points suivants et délivrera le droit de descendre ou non.**

La « caisse » doit être :

- Stable, robuste, humoristique, originale et extraordinaire.
- Equipée d'une bonne et solide direction, de freins efficaces et adaptés au poids total de l'engin avec le ou les passagers.
- Si la caisse se compose de plusieurs éléments roulants, chaque élément avec passager devra avoir son propre système de freinage.
- Equipée d'un crochet de remorquage résistant à l'avant ou l'arrière pour la traction du véhicule lors du défilé (**prévoir une corde solide de 3m avec 2 mousquetons**)
- Éviter les clous et les vis qui dépassent et tout ce qui pourrait blesser le pilote, le ou les passagers ou les spectateurs.
- Le lestage est interdit
- Les dimensions maximales sont :
  - Longueur ; 2m50
  - Largeur 1m20
- Mesures de sécurité relatives au pilote pour la légère descente :  
Le port du casque, de gants, d'un survêtement à longues manches et d'un pantalon est obligatoire .L'asbl décline toute responsabilité en cas d'accident lors du défilé et la descente.

## Financement du projet

L'ASBL Vers la Vie interviendra dans les frais de réalisation de la caisse à savon extraordinaire pour un montant maximum de 200€ participant moyennant :

- ✓ La production de pièces justificatives d'achat de matériel (colle, couleurs, matériaux divers, etc.)
- ✓ La concordance des achats avec la réalisation proposée vérifiée sur base d'un dossier de présentation (croquis et matériel nécessaire)

À la suite du défilé, première sortie exclusive des caisses à savon et présentation officielle, aux milliers de personnes présentes lors de la manifestation - cinq d'entre eux seront sélectionnés et recevront un prix correspondant au versement d'un subside de 1.000 €.

Les montants dus seront versés par virement dans les jours qui suivent l'événement.

Une récompense surprise sera offerte à l'ensemble des participants

Les ouvrages resteront la propriété des auteurs.

## Inscriptions

Les candidatures sont à adresser à l'adresse ci-dessous au moyen du formulaire ci-joint

*M. Freddy SOHIER  
Inspecteur Général  
Direction Générale de l'Action Sociale  
Rue de la Bruyère 157  
6001 Marcinelle*

L'accès au projet est limité aux vingt premières inscriptions. Les inscriptions seront clôturées le 15 janvier 2018 au soir.

## Sélection des lauréats

Le choix des cinq caisses lauréates reviendra

- ✓ Par bulletin de vote du public présent lors du défilé qui se tiendra le samedi 5 mai 2018 à l'événement **Ensemble Avec les Personnes Extraordinaires**.  
Le public fera son choix sur base des critères visibles lors du défilé, de l'originalité, esthétique, taille.
- ✓ Par les points ou votes octroyés à la descente qui porteront sur ne porteront sur la maniabilité (tournants, freins et souplesse) et non la rapidité
- ✓ Par Un vote via Facebook : avant l'évènement, un reportage filmé présentera votre réalisation le public pourra ainsi participer au vote
- ✓ Par un jury d'expert lors de l'évènement

## Acceptation du règlement

Le fait d'introduire un dossier de candidature implique l'acceptation irrévocable du présent règlement par l'institution ou le service demandeur et par chacun de ses organes d'administration et de gestion ainsi que par chacun de ses membres.

## Clause juridictionnelle

Tout litige relatif à l'application du présent règlement et à l'appel à projets financé par l'asbl Vers la Vie sera soumis au droit belge et tranché par les Tribunaux de l'arrondissement de Charleroi.

Nous vous remercions d'avance de réserver un bon accueil à la présente et misons sur votre créativité et votre imagination pour faire de cette opération une belle réussite.

### Rappel et infos pratiques

- ✓ Date limite d'inscription : le 15 janvier 2018
- ✓ Les caisses seront à déposer sur le site la semaine de l'évènement (des précisions seront envoyées ultérieurement)
- ✓ L'obligation de participation des personnes extraordinaires au projet
- ✓ **Les caisses à savon doivent être apportées et reprises par vos soins.**

Freddy SOHIER  
Inspecteur Général de l'Action Sociale  
charge de la

Yves LARDINOIS  
Député Provincial en

Politique de la Personne en  
situation de Handicap.

### Contact et renseignements

Miranda DI MARCELLO  
Asbl Vers la Vie  
Rue de la Bruyère, 157 - 6001  
Marcinelle  
0479/193 949  
Infos :  
[www.personnesextraordinaires.be](http://www.personnesextraordinaires.be)  
[info@personnesextraordinaires.be](mailto:info@personnesextraordinaires.be)



## APPEL A PROJETS 2018 : « Caisses à savon extraordinaires ! »

### CANDIDATURE

Je ..... soussigné(e) :  
.....  
.....

Responsable ..... de ..... l'Institution/service :  
.....

Adresse :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Téléphone :  
.....  
.....

Mail :  
.....  
.....

Déclare la candidature de l'Institution/Service ci-dessus dans le cadre de l'appel à projet 2018 : «Caisses à savon extraordinaires ! » et en accepte les conditions de participation.

Date :

Signature :